

## FINANCE - PAIE ET CHARGES SOCIALES

**Objectifs :** Acquérir les techniques et méthodes de calcul de la paie. Savoir calculer : les principaux éléments pouvant impactés le salaire brut : primes, absences, congés payés...les cotisations sociales. Établir toute paie de salarié non cadre (hors réintégration des IJSS) ainsi que les paies simples de salarié cadre.

**Public concerné/Prérequis :** Assistante/Gestionnaire paie. Aucune connaissance particulière.

**Durée :** 3 Jours (21 heures)

**Moyens et méthodes pédagogiques :** Alternance d'exposés théoriques et d'exercices pratiques. Ceux-ci permettront l'évaluation de la formation par rapport aux objectifs.

**Suivi et évaluation :** Mise en situation pratique des élèves – Fiche individuelle d'évaluation de la formation – Remise en fin de formation d'une attestation individuelle de stage.

**Accessibilité aux personnes en situation de handicap :** Nous consulter.

**Délais d'accès à la formation :** Les inscriptions sont possibles 15 jours avant la formation.

## CONTENU

### 1. Identifier les différentes parties du bulletin de paie

- Sa conception.
- Ses mentions obligatoires, ses mentions interdites.
- Sa valeur juridique.

### 2. Répertorier les différentes composantes de la rémunération

- Connaître le principe de mensualisation du salaire.
- Identifier les principales primes et indemnités : dissocier le légal du conventionnel, les éléments soumis et non soumis.
- Veiller au respect du SMIC, des salaires minima conventionnels.
- Comprendre le principe des avantages en nature.

### 3 Établir un bulletin de paie et calculer les cotisations sociales obligatoires

- Les proratas de plafond.
- Les différentes tranches, les bases.
- Les cotisations Urssaf, chômage, retraite complémentaire, ...

## **4 Gérer les absences en paie**

- Calculer les retenues pour absence selon les différentes méthodes :
- Jours ouvrés ; ouvrables ; calendaires.
- Approfondir les règles propres aux congés payés :
- Incidence des absences sur l'acquisition ;
- Les congés de fractionnement ;
- Éléments de salaire à prendre en compte dans l'indemnisation ;
- (1/10e ou maintien).
- Indemniser la maladie, accident de travail, maternité :
- Le calcul des IJSS ;
- Le mécanisme de la subrogation.

## **5 Établir un bulletin de paie de solde de tout compte**

- Connaître le régime fiscal et social des indemnités.
- Lister et calculer les indemnités spécifiques à verser en cas de rupture.
- Fournir les documents liés au départ.